

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LE PAPE ET LE SEMINAIRE FRANCAIS

FEUDEI, le 23 février, le Souverain-Pontife a daigné admettre en sa présence les élèves du séminaire français de Santa-Chiara.

Le R. P. Le Flech, supérieur du séminaire, lut une adresse, et le Souverain-Pontife a répondu par l'allocution suivante :

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de m'entendre confirmer, comme vient de le faire votre Révérend Père supérieur, les sentiments dont vous êtes animés, non seulement vous, professeurs et directeurs, mais aussi vous tous, élèves venus des quatre coins de la France. J'ai dit *confirmer*, car j'étais déjà convaincu de vos dispositions sous ce rapport.

Il m'est extrêmement doux de vous savoir dans la ferme conviction qu'il est indispensable que vous deveniez de bons ministres de Jésus-Christ. Pour cela, il faut que vous ayez à la fois la piété et la doctrine. Rappelez-vous les paroles de saint Grégoire : *Doctrina sine vita arrogantem reddit, vita sine doctrina inutilem facit*. La science sans la piété fait du prêtre un orgueilleux, mais avec la piété sans la science convenable, il demeure impuissant à faire le bien. Que la piété doive être la note caractéristique du clerc, personne ne le met en doute ; car si le sacerdoce est un reflet du sacerdoce de Jésus, les prêtres doivent reproduire en eux-mêmes les vertus du Christ. Ils doivent être ses amis, ses représentants, ses ministres.

Ils sont les amis de Jésus-Christ : *Amicitia aut pares invenit aut facit. Idem velle, idem nolle, ea demum firma amicitia est.* Les prêtres doivent avoir les mêmes affections, les mêmes sentiments, les mêmes pensées que Jésus.

Ils sont les représentants de Jésus-Christ. Mais celui qui représente dignement une personne doit reproduire en lui toutes les qualités de la personne représentée. Que le prêtre soit donc (*Hebr.*, VII, 26) le *Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus.*

Ministres de Jésus-Christ, ils ont à renouveler tous les mystères de la Rédemption, ils en sont les dispensateurs ; ils sont les immolateurs de Celui qui s'offrit pour les hommes sur le Calvaire. Chaque jour ils ont le précieux bonheur de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie (*Hom.*, 60 ad pop. Antioch.). *Quo non oportet igitur, s'écrie ici saint Jean Chrysostome, esse puriorem tali fruentem sacrificio? Quo solari radio non splendidiorem manum, carnem hanc dividentem? Os quod igni spiritali repletur, linguam que tremendo nimis sanguine rubescit?*

C'est pourquoi votre vie doit être une vie de sainteté par excellence, non seulement dans votre extérieur, mais dans le fond le plus intime de votre âme. *Omnis gloria ejus ab intus.* Vos bonnes œuvres en surgiront tout naturellement et porteront l'édification autour de vous, comme il est écrit (*Math.*, v, 16.) : *Ut videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum qui in caelis est.* Mais de cela vous n'avez pas encore à vous occuper ; il suffi

pour le moment que vous cultiviez l'intérieur, le cœur : vos actions, vos paroles, tout votre maintien exerceront un apostolat d'exemple.

Vous devez être saints, non d'une demi-sainteté ou d'une sainteté commune, mais d'une sainteté spéciale et intégrale, afin que vous soyez préservés, non seulement des péchés graves, mais même des plus légers. Rappelez-vous l'ancien canon de l'Eglise qui dit : *Si quis precedenti tempore peccata admiseric, secedat a sacerdotio*. Si l'Eglise, invariable dans ses pratiques, a diminué la rigueur de ses prohibitions, elle veut cependant, en nous admettant au sacerdoce, que nous ayons pleuré nos misères passées, nos péchés commis ; elle veut que ses prêtres se conservent désormais purs de tout péché : *Quia quae in aliis essent levia in ipsis sunt gravia*.

Et la piété ne suffit pas : il faut la science (Malach., II, 7.). *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirunt ex ore ejus* (Osee, IV, 6.). *Quia tu scientiam repulisti, repellam te ne sacerdotio fungaris mihi*. Si dans l'Ancien Testament, où les prêtres n'étaient que la simple figure de ceux du Nouveau, on exigeait d'eux une telle science, combien ne devra-t-elle pas resplendir en nous ! S'il est vrai que la science a toujours été nécessaire au prêtre, jamais elle ne le fut plus qu'aujourd'hui. Il est donc d'une souveraine importance de joindre la science à la piété. Le monde se laisse volontiers séduire par l'éclat de la science.

Il faut surtout approfondir la science sacrée afin d'être prêts à répondre aux objections qui sont faites. Vous

devez en effet être le sel de la terre et la lumière du monde : (Math., v, 13.) *Vos estis sal terre, vos estis lux mundi.* Toutefois, pour être vraiment le sel de la terre, vous ne devez pas entreprendre de savoir plus que l'Eglise ne demande de vous : (Rom., xii, 3,) *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.*

Dans les premiers chapitres de la Genèse, il est dit que Adam et Eve, nos premiers parents, pour avoir voulu étendre leur science au-delà de la limite fixée par Dieu, furent séduits par le démon de la science, et trouvèrent la ruine pour eux-mêmes et pour leurs descendants : *De fructu ligni quod est in medio paradisi precepit nobis Deus ne comederemus... ne forte moriamur. — Nequaquam morte moriemini... Aperientur oculi vestri et eritis sicut dii scientes bonum et malum.* Quand ils se furent engagés dans cette faute et qu'ils eurent goûté du fruit défendu, ils connurent qu'ils avaient été trompés : *Et aperti sunt oculi eorum ; cumque cognovissent se esse nudos, consuerunt folia ficus et fecerunt sibi perizomata.* Dieu vous demanderait-il de prétendre en savoir plus que les Pères et les Docteurs de l'Eglise, ces colonnes du temple mystique ; plus que ces saints qui furent suscités par un dessein particulier de Dieu, et reçurent de lui des révélations spéciales pour nous enseigner les vérités que nous a laissées Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Gardez vous de vous laisser entraîner par le démon de la science, je dis de la fausse science, car à coup sûr vous auriez à vous en repentir, et sans vous en apercevoir, vous glisseriez dans une ruine extrême.

Mais vous, mes très chers fils, vous n'avez pas besoin de ces recommandations spéciales, vous venez de protester de votre volonté d'être des prêtres excellents, remplis de piété et de vraie doctrine, pour retourner ensuite dans votre patrie répandre les lumières amassées au cours de vos études.

Que la grâce de Dieu vous affermisse dans ces sentiments. Comme gage de cette faveur divine, c'est de tout cœur que je vous donne la bénédiction apostolique, à vous tous, élèves, directeurs et supérieurs, à vos familles et à tous ceux dont la pensée est présente à votre esprit et à votre cœur.

NOS COULEURS NATIONALES

LE peuple canadien d'aujourd'hui, c'est l'ensemble des habitants de toutes les provinces confédérées sous le nom de Puissance du Canada ; mais ce peuple canadien, de formation assez récente, ne constitue pas ce qu'on pourrait appeler une nation canadienne : peuple n'est pas synonyme de nation.

Le mot *peuple* s'applique à une réunion d'hommes considérée au point de vue de son gouvernement et de ses rapports politiques, tandis qu'une *nation* est une réunion d'hommes envisagés sous le rapport de leur communauté d'origine, de langue, de conformation, etc.

Plusieurs nations peuvent ne former qu'un seul peuple.

D'après cette définition des dictionnaires, nous, les Canadiens de première date, nous sommes une nation dans le grand tout politique de la Puissance du Canada. Aussi nous avons notre fête nationale, nos traditions nationales, nos institutions nationales, nos aspirations nationales.

Nous avons aussi notre patrie sur les bords du Saint-Laurent. Car, bien que le nom du Canada couvre aujourd'hui sur la carte du monde un territoire presque égal en étendue à l'Europe entière, la vallée du Saint-Laurent n'en demeure pas moins notre véritable patrie comme au temps de nos pères.

Nous sommes une nation, et dès lors que nous sommes une nation, non seulement nous devons avoir notre fête nationale, mais encore il est juste que nous ayons nos couleurs nationales. Les couleurs nationales sont aujourd'hui l'emblème par excellence de toutes les nations civilisées.

Nos ancêtres canadiens, à une époque où l'usage de telles couleurs était encore inconnu, avaient choisi le castor et la feuille d'érable. Ceux parmi nous dont les souvenirs remontent à une cinquantaine d'années se rappellent sans doute avec quel empressement, quel enthousiasme et quelle fierté nationale on étalait alors au beau soleil du 24 juin ces emblèmes chers au patriotisme de nos pères. L'introduction au pays des couleurs françaises les a fait peu à peu disparaître. On ne les voit

pour ainsi dire plus dans nos fêtes ; mais, en retour, des milliers de tricolores, flottant à toutes les brises dans notre ciel du Canada, chantent..... la France.

Heureusement, l'heure de nous ressaisir est arrivée. Voyant que notre patriotisme allait s'altérant, nous avons secoué la poussière de notre vieux drapeau de Carillon, pour nous faire de ses couleurs un emblème national. Je dis *emblème national* de préférence à *drapeau national*, bien que les deux soient synonymes, pour bien marquer qu'il ne s'agit pas pour nous de confectionner un drapeau au sens strict du mot, c'est-à-dire un étendard ou bannière militaire, mais bien de faire l'adoption d'un drapeau au sens très large du mot, et qui s'exprime plus correctement par *couleurs nationales*, vu que les couleurs seules le composent.

Ce drapeau national dont tout le monde parle et que si peu encore ont arboré, n'est donc en réalité qu'un pur emblème de la patrie, suivant cette expression qui a cours aujourd'hui dans le monde entier : « Le drapeau est l'emblème de la patrie ».

Le Carillon-Sacré-Cœur, seul drapeau pour lequel on ait fait une propagande sérieuse, se compose de deux éléments différents, l'un religieux : le Sacré-Cœur ; l'autre national : le champ d'azur et les quatre fleurs de lis de notre drapeau-relique de Carillon avec la croix blanche des étendards français à l'époque où nos ancêtres servaient sous les armes.

La pensée est belle et noble, assurément, de réunir

en un seul emblème ces deux mots qui s'échappent de tout cœur canadien : Religion et Patrie ! Mais voici l'inconvénient :

Le Sacré-Cœur avec sa plaie au côté et le sang qui en découle, avec la couronne d'épines qui l'enserme et les flammes, symbole d'amour, qui s'en échappent, est et ne peut être qu'un emblème de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou plutôt de sa charité infinie et de ce qu'il a souffert pour le salut des hommes. Ce serait une profanation que de lui faire signifier autre chose. Il ne peut donc figurer sur notre drapeau national que comme emblème de notre religion.

Or, vouloir fondre deux emblèmes différents, l'un de la religion comme le Sacré-Cœur, l'autre de la patrie comme les couleurs de Carillon, en un seul et même emblème, c'est les affaiblir l'un et l'autre, ou plutôt l'un par l'autre, de même que fondre deux couleurs différentes en une seule et même couleur, c'est les altérer toutes deux. Nous n'avons alors ni un pur emblème de la patrie, ni un pur emblème de la religion. Voilà pourquoi, la vue d'un Carillon-Sacré-Cœur, au jour de notre fête nationale, ne pourra pas évoquer l'image de la patrie et faire battre le cœur comme le fera un drapeau Carillon, et pareillement, dans une fête religieuse, ce même Carillon-Sacré-Cœur ne vaudra pas un drapeau du Sacré-Cœur.

Et qu'on ne dise pas que, dans le cœur de tout vrai Canadien, l'amour de la patrie et l'amour de la reli-

gion sont inséparables. Nous répondrons : Inséparables, oui, mais distincts ; distincts comme la patrie et la religion sont choses distinctes. N'est-il pas vrai que, dans le cœur de tout vrai catholique, l'amour de la Très Sainte Vierge et l'amour de son divin Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, sont rigoureusement inséparables ? Et cependant la Très Sainte Vierge a ses emblèmes propres comme Notre-Seigneur a les siens propres. Pourquoi alors cette chose si belle qu'est la patrie n'aurait-elle pas, elle aussi, son emblème propre ? j'entends un emblème qui ne dise que ce seul mot : Patrie ! afin que notre âme en vibre jusqu'en ses profondeurs.

Mais, objectera-t-on peut-être, la croix emblème du christianisme, qui apparaît sur un si grand nombre de drapeaux ? — La croix n'est pas un signe essentiellement religieux comme l'est l'image du Sacré-Cœur de Jésus. La figure d'une croix n'est par elle-même qu'une simple figure géométrique qu'on peut employer et qu'on emploie souvent sans intention religieuse. Primitivement, elle a été mise sur les étendards comme signe religieux, c'est incontestable ; mais, aujourd'hui, pratiquement, elle n'est qu'un signe national destiné à compléter les couleurs du drapeau.

Je me hâte d'ajouter que si le Sacré-Cœur ne peut pas être un emblème national, ni pour nous ni pour une autre nation, il n'en reste pas moins vrai de dire que ce sera toujours un acte fort louable que de le mettre sur notre drapeau chaque fois que ce drapeau

sera destiné à des usages convenables. Mais alors — voici le point important — il y aura la distinction voulue entre le drapeau, emblème adéquat de la patrie, et l'image du Sacré-Cœur qu'on y aura apposée. Par cette distinction, les deux emblèmes conserveront chacun leur valeur propre, et même se rehausseront l'un l'autre comme deux couleurs juxtaposées se rehaussent mutuellement.

Les propagateurs du Carillon-Sacré-Cœur ne l'entendent pas ainsi, évidemment. Pour eux, l'image du Sacré-Cœur doit être partie intégrante de notre emblème national. Pas de Sacré-Cœur, pas de drapeau national ; si bien que l'annonce du drapeau en question se fait maintenant sous la rubrique : Drapeaux du Sacré-Cœur. Aussi le peuple, bien qu'il comprenne l'importance qu'il y a pour nous d'avoir dès maintenant un signe national, s'abstient, du moins quant à l'immense majorité. Il ne peut admettre que, pour emblème de la patrie, on veuille lui faire prendre une image, bien vénérable à la vérité, mais symbolisant autre chose que la patrie. Il en serait autrement, si on lui présentait les couleurs de Carillon, tout en l'invitant à y apposer le Sacré-Cœur. Alors tout serait dans l'ordre et l'adoption serait générale.

Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher que la patrie n'ait son emblème propre et distinct. Si nous marchons au peuple les couleurs de Carillon, il en acceptera d'autres un jour, avec d'autant plus d'empressement qu'il aura attendu davantage.

Mieux vaut tout de suite faire la distinction qui s'impose entre l'emblème de la patrie et l'emblème de la religion, lesquels peuvent fort bien s'unir, mais ne doivent pas se confondre.

Abbé ELPHÈGE FILIATRAULT.

Saint-Jude, mars 1905.

UNE AME DE MOINE

Le caractère héroïque

(Suite et fin)

QUELQUES jours plus tard, le Père débarquait à Corbara. Il entraït vivant dans un tombeau. Les premiers jours furent poignants de serrements et d'angoisses. Les inattendus de la vie secouent toujours étrangement les âmes. Mais, qu'est-ce donc de se voir soudainement lié derrière les quatre murs et sous la voûte étouffante de sa chambre de moine, de se sentir cloué à l'inaction la plus absolue, dans le lourd et monotone silence de l'exil, quand, avec la nature la plus exubérante, l'on sent au-dedans de soi les bouillonnements d'une vie incompressible, quand la poitrine s'est dilatée jusque-là dans la liberté des atmosphères larges, infinies ? Qu'est-ce donc quand on a longue-

ment vécu au milieu de la lutte, qu'on l'a aimée, qu'on s'est grisé aux joies enivrantes des batailles d'idées, qu'on y a conquis et cultivé des âmes, cette joie des joies de l'apôtre, qu'on s'était cru, devant son siècle, une vocation spéciale, qu'on avait marché dans la droiture d'une conscience loyale, voulant donner son sang et sa vie au Christ pour le salut de sa génération, d'être tout-à-coup frappé en plein cœur, de s'entendre dénier par ses chefs hiérarchiques le nom d'évangéliste et d'apôtre, de laisser toutes ses œuvres, toutes ses affections, tout son passé en arrière et de rentrer sous la tente, comme un soldat trahi, traînant le boulet d'une vie brisée, couvert encore, ainsi que du manteau d'une gloire méconnue, de la poussière et des sueurs de la dernière bataille ? Ce furent les déchirements de l'âme du moine dans ces jours où il parut qu'elle était comme labourée par la foudre.

Et il y eut les fureurs des ennemis « invisibles » que le spectacle d'une grande infortune ne devait point désarmer. On avait attendu, on avait prédit le geste du moine révolté jetant orgueilleusement le froc par terre et faisant claquer les portes de son couvent. On se vengea d'avoir vainement attendu et plus vainement prédit. Il y eut l'injure des séductions, l'outrage des compromis de l'habileté, où sans concessions réprouvées par la conscience, l'intérêt se flatte de pactiser avec l'honneur devenu moins rigide. Il y eut la trahison des amis, épreuve suprême contre laquelle ici-bas nul cœur d'homme n'a reçu de cuirasse invulnérable. Il y eut enfin le

coup d'une de ces foudres soudaines et imprévues qui couchent sur le sol les géants déracinés : Dieu prit au moins son plus vaillant soutien, celle dont il avait le « culte », sa mère ; et l'exilé, mandé tardivement, n'arriva en France que pour prier sur une tombe.

Henri Didon ne devait pourtant point défaillir. L'atmosphère du sacrifice allait à cette trempe robuste. « Le calice n'est plus amer, disait-il, depuis que le Christ y a bu le premier » ; et il le but jusqu'au fond. Qu'importe que ses lettres d'alors laissent échapper des aveux plutôt vifs de sa souffrance ? L'héroïsme est-il l'insensibilité, le surhumain ? Faudrait-il en aller prendre le symbole idéaliste dans le marbre antique sans cœur et sans nerfs, dans le géant de granit dont le poète a dit que :

« Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure », ou qu'il a représenté, debout, impassible sur les mondes détruits, le front hautain dans la tempête, défiant la foudre et les vents ? La grandeur héroïque n'est point là. L'héroïsme, il faudra toujours en aller chercher l'idéal divin auprès de l'immortel souffrant de Gethsémani. Il est dans l'aveu de tous les agonisants que la vision du sacrifice avait rendus tristes jusqu'à la mort, et que le lendemain devait revoir le front levé, serein sous le sanglant diadème d'épines ; il est dans l'allure de tous les pèlerins du Calvaire que le monde a vus passer, portant, malgré les trébuchements, la plus lourde des croix jusqu'au bout du plus rude chemin. L'héroïsme ne fut jamais l'impassibilité. De tout temps, on

appela de ce nom le triomphe des grands cœurs sur les grandes infortunes.

Henri Didon connut ce triomphe. Il faudrait oser dire que l'histoire des âmes n'en contient peut-être pas de plus entier, ni de plus beau. Qu'on lise ses lettres de Corbara. La foi, l'héroïsme de l'amour divin ont peut-être parlé langage plus mystique ; ils n'en ont jamais eu de plus éloquent ni de plus ému ; et si l'on n'avait fait du mot un emploi par trop abusif, c'est plus sublime qu'il faudrait dire, tellement ces pages palpitent du souffle d'une âme qui n'a rien de la stature commune. Retournons un peu de ces feuillets. Leur lecture fait passer sur le front comme la brise de l'Évangile :

« Le crucifiement est la loi de ceux qui veulent être au Christ, je vais au crucifiement... Je comprends que ma vocation et ma destinée exigent tout de moi, je leur sacrifierai tout. Il y a des destinées douloureuses. On ne choisit point sa route. Une force souveraine vous dit d'aller en avant. On va. Il m'est doux de penser que je participe un peu aux souffrances de mon seul Maître, et il m'est réconfortant d'espérer que ma part sera toujours plus large et plus amère... Soyons fidèles à cette austère destinée. Les plus grands sont ceux qui ont le plus aimé ; ceux qui ont le plus aimé, sont ceux qui ont le plus souffert et — chose étrange — ceux qui ont le plus souffert dans le Christ sont les plus heureux. »

Ici le monde s'étonne. La sérénité des fronts qu'a touchés l'épreuve divine reste pour lui l'impénétrable mystère. On lui parle de la puissance de l'amour pour

transformer en joies les agonies du cœur, et derrière le bandeau de ses préjugés inintelligents et païens, il se contente d'opposer une dénégation sceptique. Et pourtant la vérité demeure. O race incrédule, faudrait-il dire au monde, as-tu vu passer de ces hommes qu'on appelle ici-bas des apôtres ? Ils étaient nés libres et tu les as vus ployés sous le fardeau d'une vie dont les renoncements t'épouvantent, tu les as vus tous les jours coller leurs lèvres avec ivresse au calice à larges rebords où la destinée verse ses vins amers. Ces hommes sont des hommes. Quoi donc a fait d'eux de si étranges martyrs ? Ose leur demander ; ils te diront, eux qui savent : c'est la plus pure, mais la plus irrésistible passion, celle des âmes ! Voilà le secret du prodige : ils aiment. L'amour, mais un amour puisé dans le cœur vaste et infini d'un Dieu, a mis l'héroïsme qui t'effraie au rang des vertus faciles. Ces hommes souffrent avec la même simplicité qu'ils travaillent, qu'ils prient et qu'ils aiment. Comme leur Maître ils boivent le fiel pour ceux qui ne le boivent pas. Pour ceux qui n'y vont pas, ils vont souriants au supplice rédempteur.

Ce soutien des apôtres du Christ pouvait-il manquer à l'exilé de Corbara ? Cloué sur son rocher, loin du champ de ses anciens labeurs, il n'en croyait pas moins au souffle mystérieux de l'Esprit pour porter aux âmes lointaines les effluves de ses sacrifices quotidiens. La foi lui donnait ces certitudes, et elles furent les éclairs réjouis qui traversaient la mélancolie de ses sombres journées d'exil. La confiance en revient souvent sous

sa plume ; on y retrouve encore le penchant caractéristique de sa nature l'entraînant à faire entrer parmi les premiers moyens de donner des âmes au Christ ceux qui prennent le sang le plus pur du cœur. Citons : « Quelle douce et terrible mission que de donner au Christ des âmes de belle trempe ! Que de sang, que de larmes versées, que de sacrifice inconnus, mystérieux, atroces ! Si l'on écoutait son propre et vulgaire intérêt, jamais on ne se vouerait à de telles œuvres ; l'homme n'est point le maître de sa destinée. Il va où l'Esprit le pousse, et il se livre à la mort aussi gaîment que s'il allait à un festin ».

Ce que le moine écrivait, il l'avait expérimenté ; des preuves lui en venaient tous les jours. N'acheva-t-il pas dans son exil nombre de conversions commencées en ses prédications de Paris ? Alors il se redressait dans le calme de son indéfectible énergie. Il se disait que les arrosements des larmes et des douleurs des apôtres pouvaient encore féconder le sol aride d'une génération sans Dieu. Il se prenait à songer que cette partie de sa vie serait la plus féconde. Dès ses premiers jours à Corbara, il regarda son épreuve et son exil comme le parachèvement en lui de l'apôtre, comme la préparation à la reprise prochaine d'un ministère plus évangélique devant les *Gentils* du monde moderne.

« Pour semer la foi vivante, écrivait-il dès lors, il faut dans un homme autre chose que de la logique, de la littérature et des passions humaines... je ne veux pas être un vulgaire parleur, un académicien, un apôtre du

bout des lèvres, je veux être un souffrant, un éprouvé, un martyr... j'ai la conscience profonde du bien à accomplir. Plus que jamais, j'ai foi en l'avenir du règne du Christ dans nos sociétés nouvelles. Ma vocation m'apparaît toujours plus lumineuse ».

Audessus de ces espoirs, pardessus même la douce certitude d'être utile aux âmes qu'il aimait, il y avait pour l'exilé un autre soutien et une autre force. L'immensité de son malheur l'avait fait se jeter dans les bras du Christ ; il y resta. Le Maître enveloppa le disciple de sa tendresse et mit au fond de la coupe le breuvage de force et d'amour que connaissent ceux qui l'ont vidée généreusement. Vienne maintenant la persécution ! « Le Christ me suffit ; on ne me le prendra pas Lui ! Eh bien ! le Christ est là, et grâce à Lui, ma tombe est un tabernacle vivant ».

* * *

Il faut s'arrêter ici. C'est le temps de conclure.

En croira-t-on le franc aveu ? C'est plein d'une réserve méfiante, c'est la mémoire encore remplie des sévères oraisons funèbres que fit au moine, il y a quatre ans, une presse habituée à respecter le silence et la majesté de la tombe, que nous avons abordé un volume des lettres d'Henri Didon. Nous savions le rôle de lutteur d'avant-garde tenu longtemps par le conférencier de la Madeleine, de Saint-Philippe du Roule et de la Trinité. Quand un soldat a choisi sa place de combat et planté son drapeau aux frontières de la Vérité, si ma-

gnifique est la bataille, périlleuse est la position. Un pas, et si ce n'est l'abîme, c'est toujours l'imprudence téméraire. Ce pas en avant, Henri Didon, avec sa nature faite de fougue chevaleresque et de véhémence audacieuse, pouvait, devait le faire. Après le premier veut-on qu'il en ait fait d'autres ? Il ne répugnerait pas à une admiration qui veut être sincère d'admettre ces emportements d'un zèle plus généreux que prudent. Mais nous croyons d'autre part qu'on ne juge pas d'un temple au portail non plus qu'au péristyle et qu'il est des fautes dont le caractère ne saurait briser la continuité d'une noble vie. L'âme du moine reste malgré tout une âme loyale. Pour cela seul nous sommes justifiables de l'admirer. Il y a plus. Il faut convenir que des apôtres qui ont évangélisé la dernière génération, peu ont aimé le Christ et le peuple comme le dominicain Didon ; peu, touchés par le malheur ont rendu comme lui le son large et pur des trempes héroïques. Nous savons bien qu'on ne juge pas d'un homme que par le fond de sa vie, en l'arrachant à son ambiance historique ; mais on nous accordera que quelques ombres projetées par l'histoire ne peuvent éclipser au front du grand homme l'or pur et les diamants d'une couronne royale.

En certains lieux, la mode n'en reste pas moins de ranger le nom du dominicain parmi ceux des mauvais génies de l'Eglise. Il ne fait pas bon d'y oser dire son admiration, si réservée soit-elle. Autant vaut se délivrer volontairement un certificat de déséquilibre intellectuel. Exagération pure ! Rien dans la vie du moine ne

justifie pareille attitude. Ce ne sera pas du moins avec des jugements motivés sur des découpures de publications volantes qu'on sera justifiable de prendre une pose d'exécuteur sommaire. La pleine lumière n'est pas encore jetée sur cette vie. Nous ne serions pas étonnés si l'histoire plus complète d'Henri Didon nous devait réserver les surprises de celle de Lacordaire ; si un jour sa vie intime plus fouillée et mieux éclairée confirmait une parole entendue par nous-même dans la bouche d'un religieux qui avait longtemps vécu avec lui : « Il fut un saint, mais avec des allures à dérouter les superficiels ».

On a dit de lui qu'il fut un violent. Il n'est pas impossible que son grand tort soit d'avoir été plus que toute autre chose un soldat d'avant-poste. La vérité c'est qu'il osa se dire, s'afficher, lui, prêtre et moine, républicain et démocrate, quand les deux vocables tintaient encore aux oreilles catholiques le son de l'anathème. Il avait horreur de l'opportunisme, de la diplomatie tortueuse où va se fourvoyer trop souvent la droiture sacerdotale. Il était l'homme des attitudes nettes, des affirmations tranchées, parfois sonores. Il croyait que les causes de l'Eglise valent bien la peine qu'on se compromette pour elles. Et vraiment, qui oserait dire que, pour tomber dans un excès, il ne vaut pas mieux avoir ce courageux dédain de sa gloriole et de sa tranquillité que le goût dépravé des finesses abusives, des compromis clandestins qu'il faudrait peut-être appeler d'un autre nom et laisser aux couloirs ou aux antichambres d'ambassade ?

On a dit de lui qu'il fut un idéaliste excessif, un visionnaire. Idéaliste, il le fut. L'excès prendrait peut-être des proportions moins aigrissantes, si l'on n'avait de nos jours la déplorable tendance à décréter d'extravagance ou d'exaltation fébrile, tout ce qui flotte dans la partie haute de l'âme, tout ce qui n'est pas du positivisme le plus terre-à-terre. Il faut avouer que dans notre atmosphère suffocante des relents de l'inertie et du scepticisme, il se dégage de cette noble vie de singulières émanations de virilité, de santé, d'idéalisme, d'héroïsme chevaleresque. Pourquoi le trouver mauvais ? Ce moine qui se savait apôtre voulut l'être tout entier, comme le Christ. Il prit pour programme de sa vie l'Évangile intégral ; il osa rêver le salut de sa génération ; il osa croire à la force conquérante de la Vérité ; il osa parler de sacrifice jusqu'à l'immolation totale. Ce fut son excès. On ne lui a point pardonné d'avoir découragé, par la plénitude de ses exemples, la placidité commode des dévouements faciles et des sacrifices mitigés.

Fut-il visionnaire ? Il le fut comme tous les fils de la grande race des hommes qui rêvent ici-bas la cité meilleure de l'avenir. Il le fut comme tous les chrétiens de foi robuste, qui malgré les désespoirs de l'heure présente, croient et proclament que l'Évangile garde encore assez de sève divine pour relever de son grabat le paralytique moderne. Visionnaire, il le fut, mais comme il ne nuirait pas à l'Église d'en avoir des légions.

Il est mort en 1900, au terme de son siècle. On évoque

Involontairement sur cette tombe le souvenir des grands disparus dont il ne fut que le dernier et illustre rejeton. Quelle lignée que celle des fils de l'Eglise dans les derniers cent ans ! Ce ne sera pas l'un des moindres étonnements de l'avenir qu'un pareil défilé d'âmes de cette race dans une ambiance historique plutôt hostile à une efflorescence aussi prodigieuse. L'homme de système que la passion de l'histoire poussera dans les âges à venir au milieu de l'immense nécropole de nos grands morts, s'irritera sans doute devant les irrégularités étranges qui viendront dérouter les lois de ses évolutions orgueilleuses. Il n'en devra pas moins glorifier la Puissance morale qui conserve, malgré les hommes et malgré le temps, la gloire d'une vitalité surhumaine ayant pour caractère immortel, la fécondité dans la grandeur.

L. A. G.

VIE PAROISSIALE A ROME

ROME qui en 1870 n'avait que 175,000 âmes compte aujourd'hui une population de 450,000 âmes.

Aux anciens quartiers, les églises et les centres paroissiaux ne manquent pas, mais il en est besoin dans les parties nouvelles où se meut une population très dense. Cet état de chose préoccupe beaucoup le Souverain-Pontife comme autrefois ses deux prédécesseurs. Et, malgré les difficultés financières, il faudra bâtir plusieurs églises et établir des paroisses régulières. A cet

effet, les fêtes du cinquantenaire, qui ont été si belles et si profitable, pour le monde catholique, serviront encore à promouvoir la cause de l'évangélisation du peuple romain.

Déjà trois ou quatre églises sont en marche dans ces quartiers-là et d'autres seront bientôt construites, si l'univers catholique se joint au Père commun des fidèles dans cette œuvre qui l'intéresse si vivement.

* * *

Jusqu'ici on ne connaissait guère, paraît-il, à Rome la solennité si touchante des premières communions collectives dans les paroisses.

Chaque famille, chaque école, chaque œuvre en prenait l'initiative et les premières communions se faisaient ordinairement dans des maisons de retraites spéciales. Mais le Souverain-Pontife en décide autrement. Il veut que chaque année on fixe une époque pour la première communion, qui devra être précédée d'un examen spécial et de trois jours de préparation et toujours dans la paroisse. Sa Sainteté Pie X termine ainsi sa lettre au cardinal vicaire : « La malice des temps voudrait reléguer le prêtre dans le sanctuaire ; mais dans cette hypothèse même que l'on sache bien — et spécialement les pasteurs — que l'âme d'un jeune homme est le plus auguste des sanctuaires, et si c'est leur devoir d'ailleurs d'entretenir le feu sacré dans ces temples vivants où des mains criminelles cherchent à jeter des flammes incendiaires, l'un des moyens puissants est celui qui est inculqué par Nous ».

Ce soin des enfants nous touche particulièrement dans le Souverain-Pontife si entouré d'affaires de toutes sortes.

A Mantoue, dans un synode tenu en 1888, Mgr Sarto prescrit les cérémonies suivantes qui sont si belles et qui doivent produire de si heureux résultats, dans l'âme des enfants et de leurs parents.

Les voici en résumé :

Avant la messe, les futurs communicants étant à leur place, on chante le psaume : *Ecce quam bonum*, etc., et le *Veni Creator* ; puis le célébrant s'assied devant l'autel ; les premiers communicants sont agenouillés, derrière eux le reste des fidèles est debout.

Du pied de l'autel, le cérémoniaire s'adresse au célébrant en langue vulgaire :

— En ce jour sacré, voici Père vénéré, ces enfants qui désirent se consacrer au Seigneur. Jusqu'à présent leur âge ne leur a point permis de se nourrir du Pain des anges ; c'est pourquoi, ce matin, ils nous supplient de les faire participer, pour la première fois, à cette nourriture céleste.

Le célébrant. — Êtes-vous sûr qu'ils en sont dignes ?

— Pour eux ils protestent qu'ils en sont indignes, mais ils ont confiance que la grâce divine les rend dignes. Du reste autant qu'on peut le savoir humainement, je sais et j'atteste qu'ils sont instruits et préparés.

Le célébrant. — Rendons grâces à Dieu. Toutefois je veux qu'auparavant ils se revêtent de l'habit nuptial,

en professant publiquement leur foi et en renouvelant les promesses de leur baptême et qu'ils les renouvellent précisément là où ils l'ont reçu.

C'est ainsi que les enfants conduits aux fonts baptismaux renouvellent les promesses de leur baptême. Le célébrant avant de les reconduire à l'autel où il célébrera la messe, conclut par ces paroles : « Si telle est la volonté de Dieu, par le caractère de mon auguste ministère, au nom du Seigneur, je vous reconnais tous dignes de recevoir le corps très saint de Jésus-Christ, etc ».

Le pape qui tant de fois, dans sa longue carrière, a pu constater les heureux fruits de ces solennités veut que les Romains en bénéficient à leur tour.

(Extrait d'une lettre romaine).

A. C. D.

REGLEMENT

Pour la formation des clercs du diocèse

Extrait d'une Circulaire de Mgr l'évêque de Joliette

LES vocations à l'état ecclésiastique, grâce à Dieu, sont nombreuses dans le territoire de Joliette. Actuellement trente clercs du diocèse se préparent au sacerdoce. Il est donc très important d'établir une discipline assez forte pour sauvegarder en même temps le développement de ces vocations et les intérêts sacrés de l'Église et des âmes, intérêts qui exigent de n'admettre

à la prêtrise que des sujets vraiment capables d'exercer dignement et avec fruit le saint ministère.

Après avoir beaucoup prié et longtemps réfléchi, je me suis arrêté, de l'avis des membres de mon conseil, au règlement suivant concernant la formation des clercs. — C'est, sauf quelques modifications, le règlement en vigueur dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et dont l'application a déjà donné les résultats les plus satisfaisants.

10 CONDITIONS D'ADMISSION À LA CLÉRICATURE

1) — Avoir fait des études complètes dans un collège classique.

2) — Avoir subi avec succès l'épreuve du baccalauréat soit ès-lettres soit ès-sciences.

Au cas d'un échec, pourvu que l'on ait conservé au moins le nombre de points requis pour l'inscription universitaire, l'examen pourra être repris sous la direction d'un comité nommé par l'évêque.

3) — Tenir des directeurs de l'institution où l'on a étudié, outre le certificat de bonne conduite et de succès dans les études, le témoignage par écrit que l'on possède, à leur jugement, les marques d'une véritable vocation.

4) — Présenter avec sa demande d'admission à la cléricature—laquelle doit toujours être faite par écrit,—une copie certifiée de ses actes de baptême et de confirmation.

20 DURÉE DE LA CLÉRICATURE

1) — La cléricature durera au moins trois années et quatre mois. Les trois premières années devront être passées au grand séminaire de Montréal.

2) — Si l'évêque le juge à propos, le clerc, après trois années d'études au grand séminaire, en passera une quatrième dans un collège.

3) — Les années qu'un jeune clerc, à raison de faiblesse de santé, ou pour tout autre motif approuvé par l'évêque, aurait passées dans un collège avant d'aller au grand séminaire, ne seront pas comptées pour l'appel aux ordres. — De même, une absence du grand séminaire, pendant une partie considérable de l'année, obligerait à reprendre cette année de séminaire.

4) — L'année de cléricature passée dans les collèges sera consacrée aux devoirs de professeur ou de maître de discipline, puis à l'étude de la sainte Écriture, de la théologie pastorale, des matières dites de diaconale et de liturgie.

5) — Les clercs placés dans un collège, pour s'y préparer immédiatement au sacerdoce, tout en se rendant utiles à l'œuvre si importante de l'éducation, doivent s'appliquer à bien remplir les divers emplois qui leur sont confiés, quelque modestes que puissent être ces emplois, édifier par leur modestie, leur piété, leur amour de la règle, leur déférence envers les prêtres, leur obéissance à l'autorité, leur respect des coutumes et des traditions de la maison. Ils demeurent soumis à la règle du sémi-

naire en ce qui concerne le silence pendant les études et les classes, la visite aux chambres des confrères, les sorties en dehors des limites du terrain du collège et des relations avec les domestiques.—Enfin il leur est absolument défendu de recevoir les élèves dans leur propre chambre sans une permission expresse du directeur du collège.

30 FRAIS DE PENSION AU GRAND SÉMINAIRE

1)— Les clercs qui en ont le moyen, devront supporter eux-mêmes toutes les dépenses de leurs années de grand séminaire.

2)— Si quelques clercs, vu leur pauvreté et celle de leur famille, sont dans l'impossibilité de le faire, ou s'ils ne le peuvent que partiellement, l'évêque leur avancera l'argent nécessaire au paiement de leur pension, au fur et à mesure des échéances, avec obligation pour les clercs de rembourser le tout par versement annuel de \$20.00, à partir du premier anniversaire de leur ordination.

40 APPEL AUX SAINTS ORDRES

1)— Nul clerc ne peut recevoir la tonsure ou être promu au sous-diaconat, sans en faire une demande par écrit à son évêque.

2)— Tout clerc jugé incapable ou indigne d'avancement par les directeurs du grand séminaire ou du collège où il sera employé, se verra également refuser l'appel aux saints ordres par l'évêque du diocèse.

De plus, tout clerc qui, pour cause d'insuccès dans ses études ou de manquements à la discipline, n'aura pas mérité de recevoir des directeurs du séminaire l'appel à la tonsure à la fin de la deuxième année, ou l'appel au sous-diaconat à la fin de la troisième année, sera forcé de quitter les cadres de la cléricature du diocèse.

50 TITRES D'ORDINATIONS

Pour être promu à l'ordre sacré du sous-diaconat, il faut, en outre de l'appel des directeurs du grand séminaire, remplir les conditions suivantes :

1) — Si l'on n'est pas dispensé de fournir un titre patrimonial, on devra tenir un certificat de bonne santé et présenter à l'évêque une copie notariée d'une constitution de rente annuelle et viagère d'au moins \$25.00, avec des certificats attestant : A) que le contrat de cette constitution de rente est dûment enregistré, B) que le fonds, sur lequel est appuyé la dite rente, est libre de toute hypothèque, ou bien n'est hypothéqué que pour tel montant spécifié dans le certificat, enfin C) que le dit fonds est évalué, sur le rôle municipal, à \$500.00 au moins.

2) — Pour être ordonné à titre de mission, il faut avoir un certificat de bonne santé, et s'engager à entrer, après son ordination à la prêtrise, dans la caisse ecclésiastique du diocèse.

60 VACANCES DES SÉMINARISTES

Il importe que les séminaristes vivent, pendant les vacances, à l'abri des dangers du monde. C'est pourquoi

leur place toute marquée est le collègue ou le presbytère. Aucun séminariste ne devra donc refuser, sans raisons sérieuses, l'avantage qu'il lui serait offert de passer ses vacances dans ces lieux de pieuse retraite. Mais si, au moment d'entrer en vacances, un séminariste ne peut espérer jouir d'un tel avantage, il devra résider dans sa famille, ou, à défaut de maison paternelle, dans une autre approuvée par l'évêque.

Le séminariste en vacances est placé sous l'autorité du curé de la paroisse, ou du supérieur de la maison religieuse qu'il habite. Il devra obtenir son consentement, pour faire quelque voyage ou excursion que ce soit.

Avant de retourner au séminaire, il lui demandera un témoignage écrit sur sa conduite et sa vie d'ecclésiastique en vacance. Ce certificat devra être adressé au secrétariat de l'évêché, quelques jours avant la fin des vacances.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Dimanche le 20 février, le Saint-Père a daigné accepter un concert, donné par un *quatuor* parisien.

Le concert a eu lieu à la salle du trône de l'appartement pontifical. L'exécution des divers morceaux choisis par le Pape a été parfaite. Après le concert le Pape s'est entretenu avec les artistes français de la façon la plus obligeante.

Le cardinal Merry del Val, les prélats et hauts fonctionnaires de la cour et plusieurs privilégiés ont été invités à ce concert. Parmi ces derniers se trouvait le Père Desjardins, religieux français.

Le *quatuor* parisien est formé par MM. Bazelaire, Puyans, Arconet et Bilewski, tous premiers prix du Conservatoire de Paris.

Ces artistes ont exécuté avec un art merveilleux le *trio* de Mendelsohn et une des plus belles sonates de Beethoven, des œuvres de Bach, de Sgambati, etc.

Le Saint-Père a remis à chacun des artistes une médaille d'or à son effigie.

— Les pèlerins belges au Vatican. — A la réception collective des pèlerins belges dans la salle Clémentine du palais apostolique, le primat de Belgique, S. Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, présentant l'adresse, en termes d'une rare élévation, a rappelé le dévouement des catholiques belges au Saint-Siège, et en a montré un nouveau témoignage dans l'empressement qu'ils ont mis à répondre au désir du Pape, en s'associant à l'œuvre de la préservation de la foi, à Rome, par le don d'une église qui sera en même temps le monument de leur amour pour Marie-Immaculée. Il a exprimé le vœu de voir l'église dédiée à l'Immaculée-Conception et au saint belge, Jean Berchmans.

Son Eminence a terminé par une splendide profession de foi catholique et d'attachement au Saint-Siège.

Dans sa réponse, Pie X loue le dévouement des catholiques belges à la religion et à la Chaire de Rome. Après

tant de faits qui l'ont prouvé de façon éclatante, cette dernière manifestation est particulièrement agréable au Pape, qui salue en elle l'œuvre de religion, de charité et de piété filiale. Le Saint-Père développe ces trois points : « Avec la délicatesse des fils les plus dévoués, vous êtes allés au-devant du désir intime de mon cœur. Vous avez vu combien j'étais affligé de savoir tant de milliers de mes enfants privés des secours de la vie chrétienne, et vous vous êtes offerts à combler cette lacune doublement déplorable, à une époque où la foi des petits est si cruellement menacée ». Le vœu exprimé par son Eminence sera accompli. L'Eglise sera dédiée à la Vierge Immaculée et à saint Jean Berchmans. Le terrain va être acheté et l'on se mettra à l'œuvre sans tarder. Le Pape a béni la première pierre avec joie. Il appelle de ses vœux le jour où il pourra envoyer la croix qui couronnera le Campanile.

FRANCE. — Un manuscrit du Curé d'Ars. — Mgr Luçon a offert au Souverain-Pontife, comme souvenir de la béatification, un manuscrit du curé d'Ars contenant un de ses sermons écrit tout entier de sa main. Ce précieux manuscrit, renfermé dans un reliquaire de cristal, est sur la table du Saint-Père, dans son cabinet de travail, au pied d'une statue du bienheureux.

— Noces de diamant du cardinal Richard. — A l'occasion des noces de diamant du cardinal Richard, le

Saint-Père a daigné adresser au vénéré jubilaire la lettre suivante :

A Notre Cher Fils François, cardinal Richard, archevêque de Paris,

PIE X, PAPE

Notre Cher Fils,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Accoutumé, dès le commencement de Notre Souverain Pontificat, à vous témoigner Notre bienveillance en harmonie avec vos remarquables mérites, Nous ne pouvons laisser passer l'occasion si favorable de vous confirmer Notre affection, en cette heureuse célébration du soixantième anniversaire de votre sacerdoce et de la trente-troisième année de votre épiscopat.

Oh ! que Dieu veuille protéger et longtemps garder sain et sauf le fidèle et sage Prélat qui, d'abord appelé à faire tant de bien au peuple de Belley, fut ensuite donné comme Pasteur au diocèse de Paris ; c'est la prière que je fais pour vous du fond de mon cœur ; daigne la présenter à Dieu la Vierge très aimante, dont le onzième jour de ce mois, si bien choisi pour votre Jubilé, célèbre les douces apparitions.

Pour qu'une grâce plus abondante vienne du Ciel féconder nos vœux, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 février 1905, deuxième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.